Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

FRIPETTE VINTAGE/BON FILON – Fonds de commerce

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 24 avril 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Fonds de commerce

Emeraude Notaires Saint-Malo
Mes GAUTRON, OREAL & BORSA
02 99 81 20 86
vgo.saintmalo@emeraude.notaires.fr

Suivant acte reçu par Maître Jean-Marc BORSA, Notaire à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 51 Boulevard Douville, le 20 avril 2026, en cours d'enregistrement, a été cédé un fonds de commerce par la Société dénommée FRIPETTE VINTAGE, Société à responsabilité limitée au capital de 5000 €, dont le siège est à SAINT-MALO (35400), 1 passage de la Grande Hermine, identifiée au SIREN sous le numéro 951278704 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO à Société dénommée BON FILON, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €, dont le siège est à SAINT-MALO (35400), 1 passage de la Grande Hermine, identifiée au SIREN sous le numéro 102205804 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO, un fonds de commerce de VENTE DE PRET A PORTER, ACCESSOIRES, OBJETS DE DECORATION ET DE MOBILIER DE SECONDE MAIN sis à SAINT-MALO (35400), 1 Passage de la Grande Hermine, lui appartenant, connu sous l'enseigne et le nom commercial » LA FRIPETTE MALOUINE « et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO, sous le numéro 951278704. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (75.000,00 EUR), s'appliquant aux seuls éléments incorporels cédés. L'entrée en jouissance a eu lieu le même jour. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office

notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

Consulter cette annonce en ligne